



SOCIETE MARSEILLAISE DU TUNNEL PRADO CARENAGE SUCCES DU PLACEMENT REALISE A L'OCCASION DE SON INTRODUCTION EN BOURSE

La Société Marseillaise du Tunnel Prado Carénage clôture avec succès le Placement Global et l'Offre à Prix Ouvert réalisés à l'occasion de son introduction au Second Marché d'Euronext Paris, avec un taux global de sursouscription de 7,4.

Le **1^{ère} ouvrage à péage urbain en France** a ainsi pleinement réussi son entrée au Second Marché d'Euronext Paris. L'opération d'un montant global de 7,28 M€ permet à la SMTPC de répondre à un engagement pris lors de l'émission le 13 décembre 1990 des Titres Subordonnés Convertibles en Actions et de faire bénéficier les actionnaires de la Société des protections et des garanties offertes par un marché réglementé.

Les allocations définitives se répartissent comme suit :

- Nombre de titres alloués au Placement Global : 75 588 (80% des allocations), sursouscrit 7,9 fois
- Nombre de titres alloués à l'Offre à Prix Ouvert : 18 897 (20% des allocations), sursouscrite 5,1 fois.

Compte tenu d'un taux de sursouscription de 10,2 fois par rapport au nombre de titres initialement offerts dans le cadre de l'offre à prix ouvert, un claw-back a été effectué pour porter le nombre de titres alloués à l'offre à prix ouvert à 18 897.

Compte tenu de cet accueil favorable, le prix définitif a été fixé à 77,00 €. Les actions seront négociables sur le Second Marché d'Euronext Paris à compter du 12 juillet 2004 sous le code ISIN FR0004016699. Le flottant représentera 29,72% du capital de la société.

SMTPC remercie l'ensemble des investisseurs institutionnels et particuliers qui lui ont témoigné leur confiance en s'associant à son introduction ainsi que tous les partenaires de l'opération.

CARACTERISTIQUES DEFINITIVES

Prix par action

77,00 € par action

Admission

Admission de l'ensemble des actions existantes et potentielles soit 543 125 actions composant le capital à la date du 30 juin 2004, et 624 375 actions supplémentaires issues de la conversion des titres subordonnés convertibles en actions

Allocations des 94 485 actions cédées par des actionnaires

- 18 897 actions, soit 20,00 % des actions cédées, allouées à l'offre à prix ouvert, avec un taux de service de 31,47 % pour les ordres A et 0% pour les ordres B.
- 75 588 actions, soit 80,00 % des actions cédées, allouées au placement global.

Calendrier

Première cotation : 9 juillet 2004
Premières négociations : 12 juillet 2004
Règlement livraison : 14 juillet 2004

Date de jouissance

Les actions cédées portent jouissance à compter du 1^{er} janvier 2004.

Intermédiaires financiers

Crédit du Nord, Introduceur – Chef de File
Gilbert Dupont, Prestataire de Service d'Investissement en charge du placement

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus, composé du document de base enregistré par l'AMF le 23 juin 2004 sous le n° I.04-123 et d'une note d'opération visée le 30 juin 2004 sous le numéro 04-644 sont disponibles sans frais au siège social de la société, ainsi que sur les sites de l'AMF (www.amf-France.org) et de la société (www.tunnelprado.com).

CONTACTS :

S.M.T.P.C. :
Gilbert SABY
Président Directeur Général
g.saby@tunnelprado.com
Tél. : 04 91 80 88 80

CALYPTUS :
Cyril COMBE
Communication financière
cyril.combe@calyptus.net
Tél : 01 53 65 37 94